



Communiqué de Presse

Port-au-Prince le 8 janvier 2015 -- Le Groupe Haïti Chérie salue les efforts inlassables des acteurs politiques et sociaux de notre Pays, qui s'évertuent à trouver une issue favorable à la crise.

Imbu du sens du devoir patriotique, le Groupe Haïti Chérie exhorte ces acteurs à trouver, incessamment, un accord qui permet :

- la mise en place d'un Conseil électoral provisoire inspiré de l'article 289 de la Constitution ;
- la prise de fonction d'un gouvernement de consensus ; et
- le vote des amendements à la loi électorale 2013 afin de réaliser des élections crédibles, honnêtes et inclusives.

Le Groupe Haïti Chérie réitère que seule la stabilité politique est susceptible de permettre au Pays de poursuivre la voie du progrès économique et social.

Ayiti jodi'a ! Ayiti demen ! Ayiti tout tan !